



COMMERCIAL POWER

fr *Manuel de l'opérateur*

Model 290000

Vanguard™

Model 300000

Vanguard™

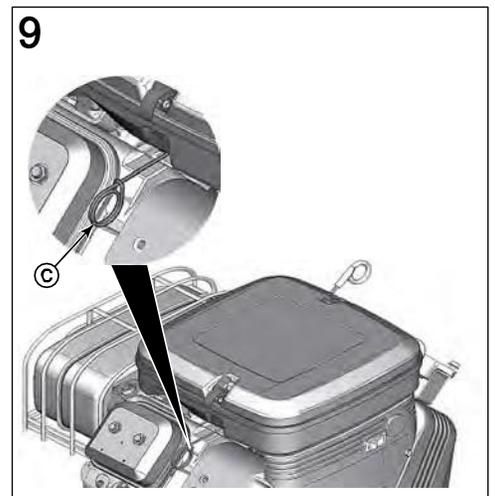
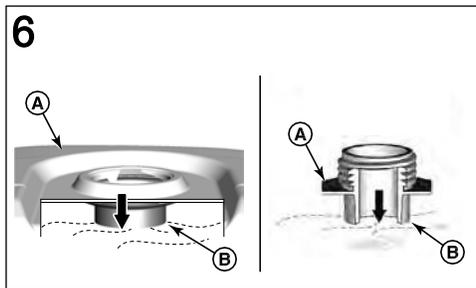
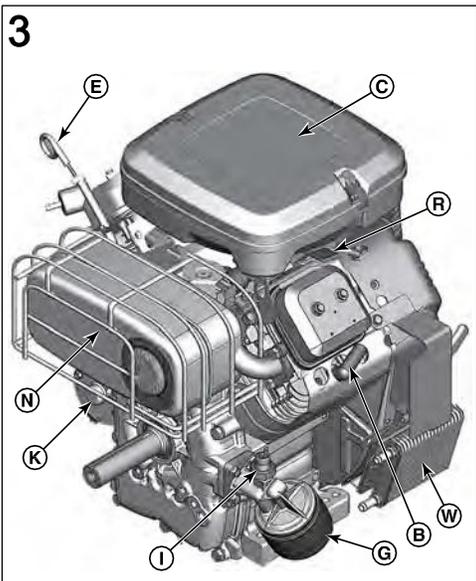
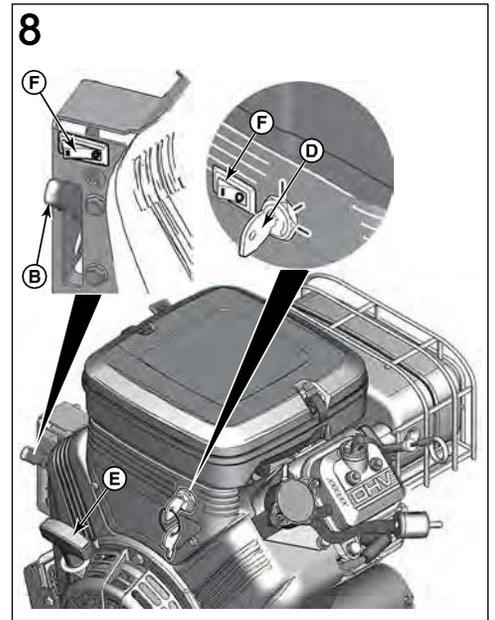
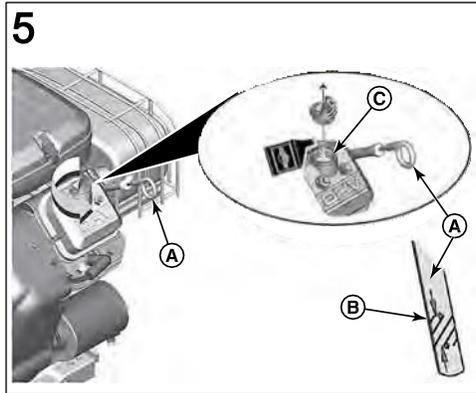
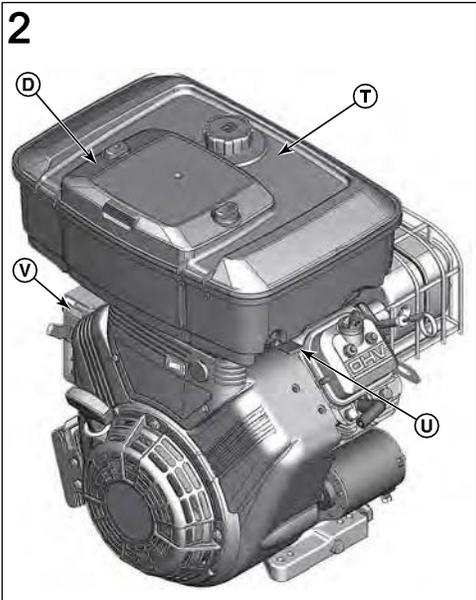
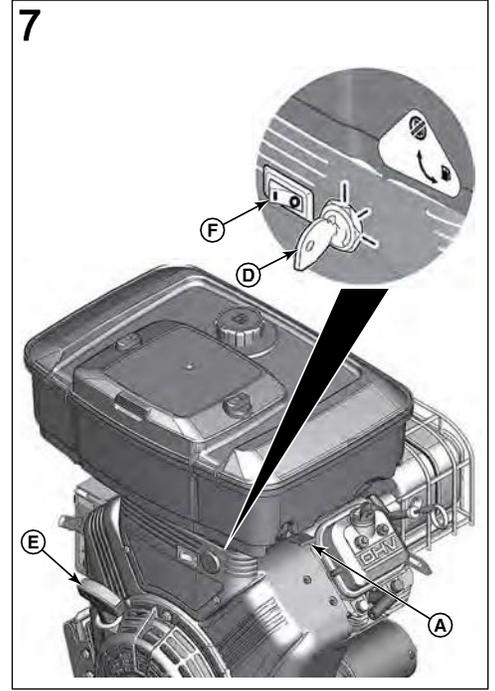
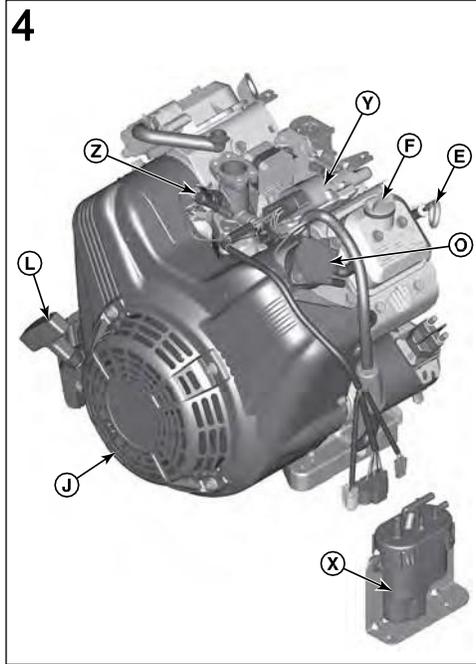
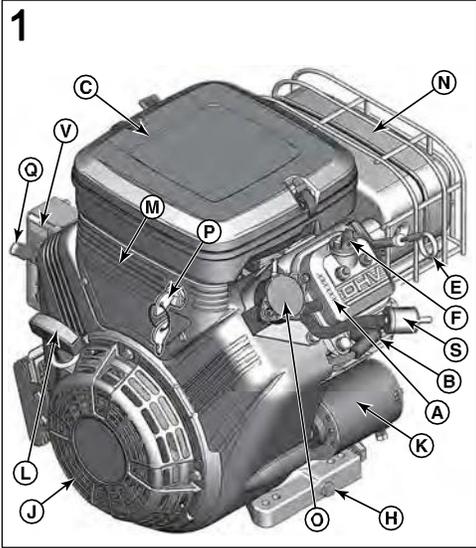
Model 350000

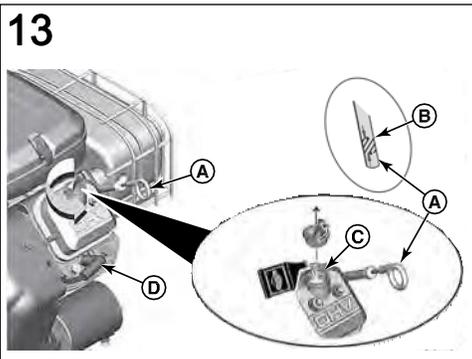
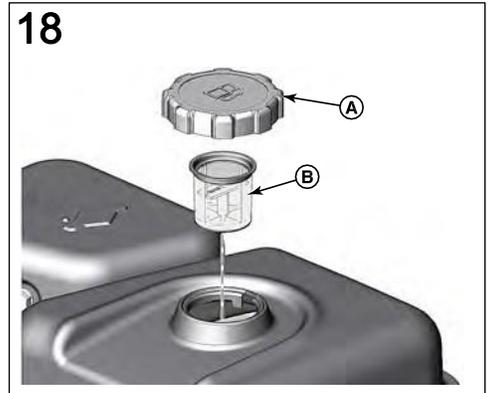
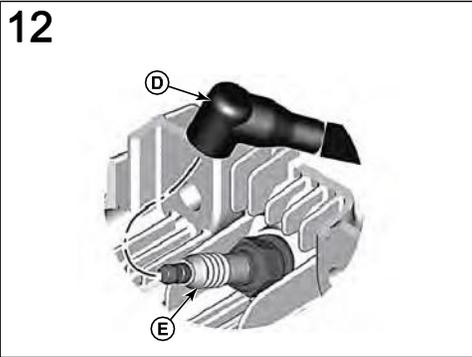
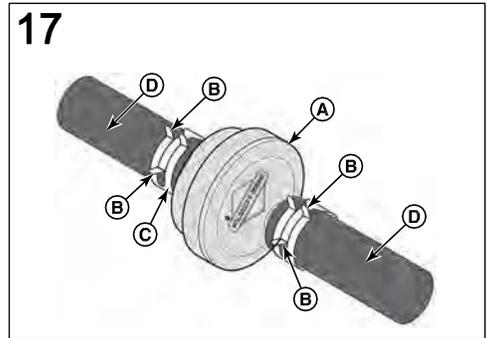
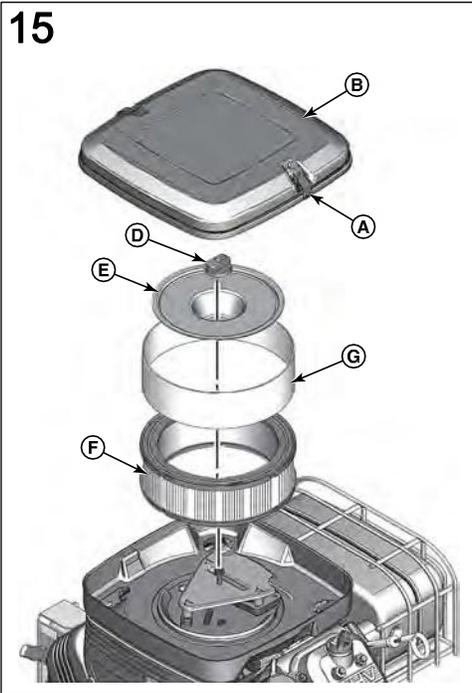
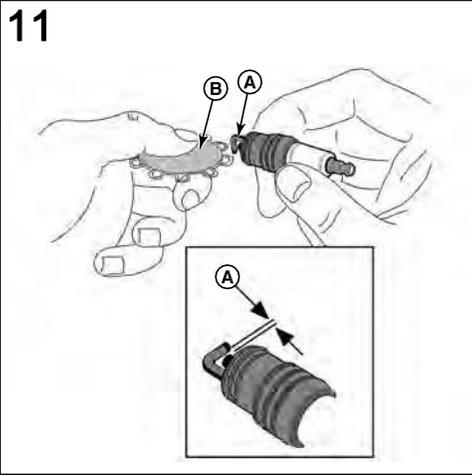
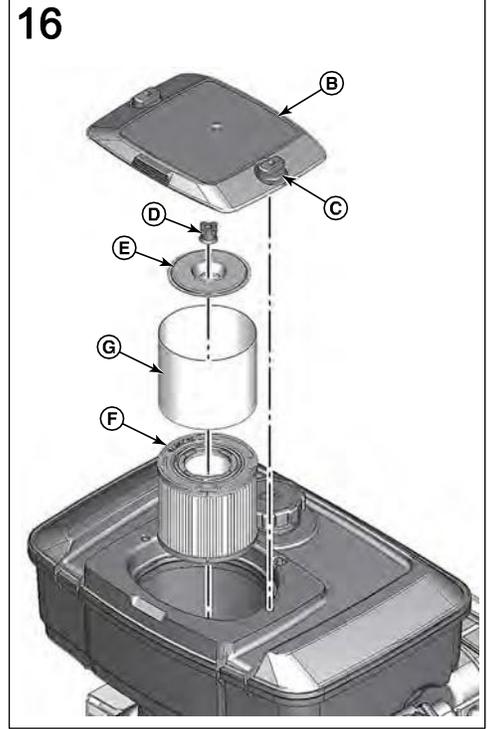
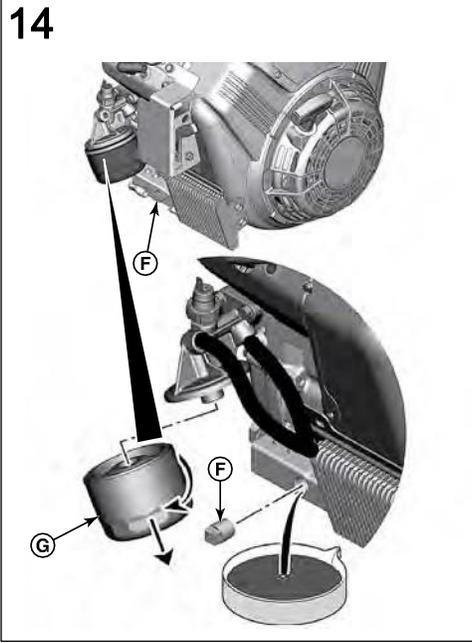
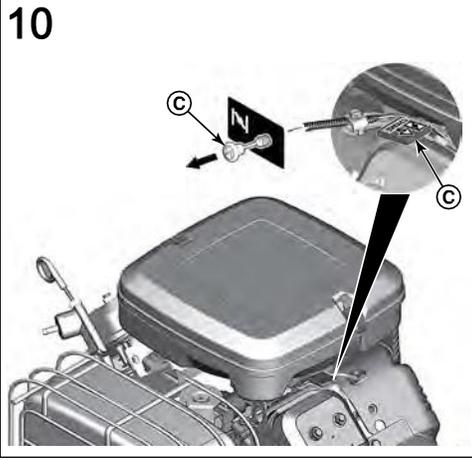
Vanguard™

Model 380000

**Vanguard™
Vanguard™ EFI**







Ce manuel contient des informations de sécurité visant à vous alerter sur les dangers et les risques liés aux moteurs et vous indiquer comment les éviter. Il comporte également des instructions concernant l'utilisation et l'entretien corrects du moteur. Briggs & Stratton Corporation ne sait pas nécessairement sur quel matériel ce moteur sera installé. Par conséquent, il est important de lire attentivement les présentes instructions, ainsi que celles dudit matériel. **Conserver ces instructions d'origine à titre de référence ultérieure.**

REMARQUE : Les figures et illustrations contenues dans ce manuel ne sont fournies qu'à titre indicatif et peuvent différer de votre propre modèle. Contacter votre Réparateur pour toute question.

Pour demander des pièces de rechange ou obtenir une assistance technique, renseigner dans le tableau ci-dessous le modèle et le type de votre moteur, ses numéros de code, ainsi que sa date d'achat. Ces numéros se trouvent sur votre moteur (se reporter à la section **Fonctions et commandes**).

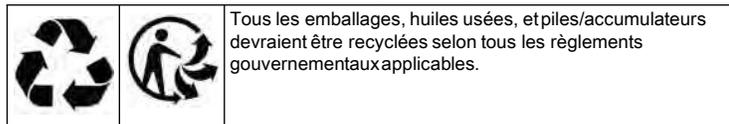
Dated'achat	
Modèle - Type - Code du moteur	
Numéro de série du moteur	

Chercher le QR code situé sur certains moteurs. En le scannant avec un appareil compatible, le code renvoie vers notre site internet sur lequel vous trouverez des informations pratiques sur ce produit. En fonction des débits. Il se peut que ces informations soient indisponibles dans certains pays.



Symbole	Signification	Symbole	Signification
	Risque d'incendie		Risque d'explosion
	Risque de décharge électrique		Danger de fumées toxiques
	Risque de surface chaude		Risque lié au bruit - protection auditive recommandée pour une utilisation prolongée.
	Risque de projection d'objets - porter des lunettes de protection.		Risque d'explosion
	Risque degelure		Risque d'effet de recul
	Risque d'amputation - pièces mobiles		Risque chimique
	Risque thermique		Corrosif

Information de recyclage



Sécurité de l'utilisateur

Symbole d'alerte de sécurité et mots de signalisation

Le symbole d'alerte de sécurité est utilisé pour identifier l'information de sécurité à propos des dangers pouvant causer des blessures. Un mot de signalisation (DANGER, AVERTISSEMENT, ou ATTENTION) est utilisé conjointement avec le symbole d'alerte pour indiquer la possibilité et la gravité des blessures potentielles. De plus, un symbole de danger peut être utilisé pour représenter le type de danger.

DANGER indique un danger qui, si non évité, **causera des blessures graves ou un décès de personne.**

AVERTISSEMENT indique un danger qui, si non évité, **pourrait causer des blessures graves ou un décès de personne.**

ATTENTION indique un danger qui, si non évité, **pourrait causer des blessures mineures ou modérées.**

AVIS indique une situation qui **pourrait conduire à un endommagement du produit.**

Symboles de risque et leurs significations

Symbole	Signification	Symbole	Signification
	Informations de sécurité sur les dangers pouvant provoquer des dommages corporels.		Lire attentivement le contenu du manuel d'utilisation avant de faire fonctionner l'appareil ou d'intervenir dessus.

Étiquettes de sécurité



AVERTISSEMENT

Certains composants de cet équipement et de ses accessoires contiennent des produits chimiques reconnus dans l'état de Californie comme étant cause de cancer, d'anomalies congénitales ou d'autres troubles de la reproduction. Se laver les mains après la manipulation.



AVERTISSEMENT

Les gaz d'échappement de ce moteur contiennent des substances chimiques pouvant causer des cancers, d'anomalies congénitales ou d'autres troubles de la reproduction.



AVERTISSEMENT

Les moteurs Briggs & Stratton ne sont pas conçus pour les équipements suivants et ne doivent pas être utilisés pour les alimenter : karts de loisir ; karts de course ; véhicules de loisir pour les enfants et de sport tous-terrains (ATVs) ; motocycles ; aéroglisseurs ; engins aériens ; ou véhicules utilisés lors de compétitions non approuvées par Briggs & Stratton. Pour plus d'informations concernant les produits destinés à la compétition, consulter www.briggsracing.com Pour une utilisation avec des quads utilitaires et côte-à-côte, contacter le Centre d'application des moteurs Briggs & Stratton, au +001 (866) 927 3349. Une application inadaptée au moteur risque d'entraîner de graves blessures voire la mort.

AVIS

Ce moteur est livré sans huile par Briggs & Stratton. Avant de mettre le moteur en marche, s'assurer d'ajouter de l'huile en suivant les instructions de ce manuel. Si vous mettez le moteur en marche sans huile, il sera endommagé de manière irréversible et ne sera pas couvert par la garantie.



AVERTISSEMENT



L'essence et ses vapeurs sont extrêmement inflammables et explosives.

Un incendie ou une explosion peuvent provoquer de très graves blessures ou être mortelles.

Pour faire le plein

- Arrêter le moteur et le laisser refroidir au moins 2 minutes avant de retirer le bouchon du réservoir.
- Remplir le réservoir de carburant à l'extérieur ou dans un local extrêmement bien ventilé.
- Ne pas trop remplir le réservoir de carburant. Pour permettre la dilatation de l'essence, ne pas remplir au-delà du bas du col de remplissage.
- Veiller à tenir l'essence à l'écart des étincelles, des flammes nues, des veilleuses, de la chaleur et de toute autre source d'ignition.
- Contrôler régulièrement que les durites, le réservoir, le bouchon et les raccords de réservoir ne présentent ni fissures, ni fuites. Remplacer si nécessaire.
- Si du carburant a été renversé, attendre son évaporation complète avant de démarrer le moteur.

Pour démarrer le moteur

- S'assurer que la bougie, le silencieux, le bouchon du réservoir de carburant et le filtre à air (le cas échéant) sont montés et solidement fixés.
- Ne pas faire tourner le moteur avec la bougie enlevée.
- Si le moteur est noyé, placer le starter (le cas échéant) sur OPEN / RUN (OUVERT/MARCHE), amener l'accélérateur (le cas échéant) sur FAST (RAPIDE) et lancer le moteur jusqu'à ce qu'il démarre.

Lors de l'utilisation de l'équipement

- NE PAS faire basculer le moteur ou l'équipement au-delà d'un angle qui provoquerait le renversement de l'essence.
- Ne pas actionner le starter pour arrêter le moteur.
- Ne pas démarrer ou faire fonctionner un moteur sans filtre à air (si prévu) ou avec le filtre à air (selon équipement) enlevé.

Vidange d'huile

- Pour vidanger l'huile du tube de remplissage, le réservoir de carburant doit être vide. Sinon, le carburant risque de couler et de provoquer un incendie ou une explosion.

En cas de basculement de l'unité pour l'entretien

- S'il est nécessaire de basculer l'équipement au cours de l'entretien, le réservoir de carburant, s'il est monté sur le moteur, doit être vidé, sinon le carburant risque de couler et d'entraîner un incendie ou une explosion.

Pour transporter l'équipement

- Transporter avec le réservoir de carburant VIDE ou le robinet d'essence en position CLOSED (FERMÉE).

Pour stocker du carburant ou l'équipement avec un réservoir plein

- Les ranger à l'écart des chaudières, cuisinières, chauffe-eaux ou autres appareils ménagers comportant une veilleuse ou une source d'ignition pouvant enflammer les vapeurs d'essence.

**AVERTISSEMENT**  

Le démarrage du moteur produit des étincelles.

Les étincelles peuvent enflammer les gaz inflammables à proximité.

Ceci pourrait provoquer une explosion ou un incendie.

- S'il y a une fuite de gaz naturel de GPL à proximité, ne pas démarrer le moteur.
- Ne pas utiliser de liquides de démarrage sous pression car leurs vapeurs sont inflammables.

**AVERTISSEMENT** 

RISQUE LIÉ AUX GAZ TOXIQUES. Les gaz d'échappement du moteur contiennent du monoxyde de carbone, un gaz toxique qui pourrait vous tuer en l'espace de quelques minutes. Il est **INVISIBLE** et **INODORE**. Même si vous n'inhalez pas de gaz d'échappement, vous courez toujours le risque de respirer du monoxyde de carbone. Si vous commencez à vous sentir malade, pris de vertiges ou faible quand vous utilisez cette machine, coupez le moteur et allez respirer **IMMÉDIATEMENT** de l'air frais. Consultez un médecin. Il se peut que vous soyez victime d'un empoisonnement au monoxyde de carbone.

- Utiliser cet équipement **UNIQUEMENT** à l'extérieur et à l'écart des fenêtres, portes et aérations pour réduire le risque d'accumulation de monoxyde de carbone et son éventuelle propagation à des espaces occupés.

- Installer des détecteurs de monoxyde de carbone fonctionnant sur pile ou se branchant sur le secteur, une pile de secours étant prévue conformément aux instructions du fabricant. Les détecteurs de fumée ne peuvent pas déceler la présence de monoxyde de carbone.
- NE PAS faire fonctionner cette machine à l'intérieur de maisons, de garages, de sous-sols, de vides sanitaires, de remises de jardin ou d'autres espaces partiellement confinés, même si des ventilateurs, des portes ou des fenêtres ouvertes facilitent la ventilation. Le monoxyde de carbone peut s'accumuler rapidement dans ces espaces et peut subsister pendant des heures, même après avoir arrêté l'équipement.
- TOUJOURS disposer cet équipement dans le sens du vent et orienter l'échappement du moteur dans la direction opposée aux espaces occupés.

**AVERTISSEMENT** 

La rétraction rapide de la corde de lanceur (retour brutal) tirera votre main et votre bras vers le moteur beaucoup plus rapidement que vous ne pourrez la laisser partir.

Cela risque d'entraîner des fêlures, des fractures, des ecchymoses ou des foulures.

- Pour démarrer le moteur, tirer lentement sur la corde jusqu'à sentir une résistance et tirer alors rapidement pour éviter l'effet de rétraction.
- Retirer tout équipement extérieur/charge avant de démarrer le moteur.
- Les composants directement couplés à l'équipement, tels que les lames, turbines, poulies, engrenages, entre autres, devront être fermement arrimés.

**AVERTISSEMENT** 

Les pièces en rotation peuvent toucher ou saisir les mains, les pieds, les cheveux, les vêtements ou les accessoires.

Le résultat peut en être une amputation ou une lacération grave.

- Ne faire fonctionner l'équipement qu'avec les protections en place.
- Ne pas approcher les mains et les pieds des pièces en mouvement.
- Attacher les cheveux longs et retirer les bijoux.
- Ne pas porter de vêtements amples, de ceintures larges pendantes ou tout vêtement risquant d'être happé.

**AVERTISSEMENT**  

Un moteur en marche produit de la chaleur. Les pièces du moteur, et plus particulièrement le silencieux, deviennent extrêmement chaudes.

Les toucher peut provoquer de graves brûlures.

Les débris combustibles comme les feuilles, l'herbe, les broussailles peuvent s'enflammer.

- Laisser le silencieux, le cylindre du moteur et les ailettes refroidir avant de les toucher.
- Retirer les débris accumulés autour du silencieux et du cylindre.
- L'utilisation ou le fonctionnement du moteur sur des terrains forestiers, broussailloux ou herbeux constitue une violation de la Section 4442 du California Public Resource Code, sauf si le système d'échappement est équipé d'un pare-étincelles, tel que défini dans la Section 4442, en bon état de fonctionnement. D'autres états ou juridictions fédérales peuvent appliquer des lois similaires. Contacter le fabricant, le distributeur ou le fournisseur d'origine de la machine pour obtenir un pare-étincelles conçu pour le système d'échappement installé sur ce moteur.

**AVERTISSEMENT**   

Une étincelle accidentelle peut provoquer un incendie ou une décharge électrique.

Un démarrage accidentel peut causer un étranglement, l'amputation ou la lacération d'un membre.

Risque d'incendie

Avant d'effectuer des réglages ou des réparations :

- Débrancher le fil de bougie et l'attacher à bonne distance de la bougie.

- Débrancher le câble Négatif de la batterie (uniquement pour les moteurs à démarrage électrique).
- N'utiliser que les outils corrects.
- Ne pas modifier le ressort du régulateur, les tringles ou autres pièces pour augmenter le régime du moteur.
- Les pièces de rechange doivent être d'origine et installées de la même façon que les pièces remplacées. D'autres pièces peuvent ne pas fonctionner aussi bien, peuvent endommager la machine et peuvent provoquer des blessures.
- Ne pas taper sur le volant moteur avec un marteau ou un objet dur ; cela pourrait entraîner une rupture ultérieure du volant pendant que le moteur fonctionne.

Contrôle de l'étincelle :

- Utiliser un contrôleur homologué.
- Ne pas contrôler l'étincelle avec la bougie retirée.

Caractéristiques et commandes

Commandes moteur

Apprendre la localisation des diverses commandes et dispositifs de (Figure : 1, 23 4) la machine à l'aide de l'illustration.

- A. Numéros d'identification du moteur **Modèle - Type - Code**
- B. Bougie
- C. Filtre à air (unités sans réservoir de carburant)
- D. Filtre à air (unités avec réservoir de carburant)
- E. Jauge
- F. Ouverture de remplissage d'huile
- G. Filtre à huile (le cas échéant)
- H. Bouchon de vidange d'huile
- I. Capteur de pression d'huile
- J. Garde protectrice de blessures aux mains
- K. Démarreur électrique
- L. Démarreur à mécanisme de rebobinage (le cas échéant)
- M. Carburateur - Modèles à carburateur
- N. Silencieux (le cas échéant)
- O. Pompe à carburant
- P. Bouton de démarreur ¹
- Q. Manette des gaz ¹
- R. Commande d'étranglement ¹
- S. Filtre de carburant (le cas échéant)
- T. Réservoir de carburant (le cas échéant)
- U. Robinet de d'ouverture/fermeture d'alimentation de carburant (le cas échéant) ¹
- V. Commutateur d'arrêt (le cas échéant) ¹
- W. Refroidisseur d'huile (le cas échéant)
- X. Module de pompe à carburant - Modèles à EFI
- Y. Module de commande électronique - Modèles à EFI
- Z. Injecteur de carburant - Modèles à EFI

¹Certains moteurs et équipements possèdent des commandes à distance. Pour localiser les commandes à distance, consultez le manuel de la machine.

Symboles des commandes et leur signification

Symbole	Signification	Symbole	Signification
	Régime moteur - FAST (RAPIDE)		Régime moteur - SLOW (LENT)

Symbole	Signification	Symbole	Signification
	Régime moteur - STOP (ARRÊT)		ON - OFF
	Démarrage du moteur - Commande CLOSED (FERMÉ)		Démarrage du moteur - Commande OPEN (OUVERT)
	Essence		

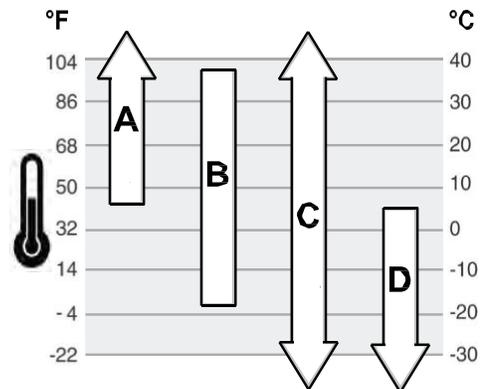
Fonctionnement

Recommandations concernant l'huile

Capacité d'huile : Voir la section *Spécifications*.

Nous recommandons l'utilisation des huiles certifiées par la garantie Briggs & Stratton pour obtenir les meilleures performances. D'autres huiles détergentes de haute qualité sont acceptables si elles sont classées SF, SG SH, SJ ou supérieur. Ne pas utiliser d'additifs spéciaux.

La température extérieure détermine la viscosité de l'huile convenant au moteur. Utiliser le tableau pour sélectionner la meilleure viscosité qui correspond à la gamme de température extérieure attendue.



A	SAE 30 - L'emploi de cette huile en dessous de 4 °C (40 °F) rend le démarrage difficile.
B	10W-30 - L'emploi de cette huile au-dessus de 27 °C (80 °F), entraîne une consommation d'huile supérieure à la normale. Vérifier le niveau d'huile plus souvent.
C	5W-30 synthétique
D	5W-30

Contrôler le niveau d'huile

Voir la Figure : 5

Avant de vérifier ou d'ajouter de l'huile

- S'assurer que la machine est nivelée.
- Débarrasser de tout débris la zone de remplissage d'huile.

1. Retirer la jauge d'huile (A, Figure 5) et l'essuyer avec un chiffon propre.
2. Visser complètement le bouchon-jauge (A, Figure 5) en place.
3. Sortir la jauge et contrôler le niveau d'huile. Le niveau adéquat est en dessus de la marque du haut de la jauge (B, Figure 5).
4. Si le niveau est bas, verser l'huile lentement dans le tube de remplissage (C, Figure 5). **Ne pas trop remplir.** Après avoir ajouté de l'huile, attendre une minute, puis vérifier le niveau d'huile à nouveau.
5. Visser complètement le bouchon-jauge (A, Figure 5) en place.

Système de détection de niveau d'huile bas (le cas échéant)

Certains moteurs sont équipés d'une sonde de détection de niveau d'huile bas. Si le niveau d'huile est insuffisant, la sonde active un voyant d'alerte ou arrête le moteur. Arrêter le moteur et procéder comme décrit ci-dessous avant de remettre en marche le moteur.

- Mettre le moteur de niveau.
- Contrôler le niveau d'huile. Se reporter à la section **Vérifier le niveau d'huile**.
- Si le niveau est insuffisant, faire l'appoint avec la quantité appropriée d'huile. Mettre le moteur en marche et s'assurer que le voyant d'alerte (si prévu) n'est pas allumé.
- Si le niveau d'huile est correct, ne pas faire démarrer le moteur. Contacter un Réparateur agréé Briggs & Stratton pour corriger un problème d'huile.

Recommandations de carburant

Le carburant doit répondre aux critères suivants :

- Essence sans plomb, propre et fraîche.
- Indice d'octane minimum de 87/87 AKI (91 RON). En cas d'utilisation en haute altitude, voir ci-après.
- Une essence contenant jusqu'à 10 % d'éthanol (carburol) est acceptable.

AVIS Ne pas utiliser d'essence non approuvée comme la E15 ou la E85. Ne pas mélanger d'huile à l'essence ni modifier le moteur afin qu'il puisse fonctionner avec des carburants alternatifs. Cela endommagerait le moteur, ce qui ne serait pas couvert par la garantie.

Pour empêcher le système d'admission d'essence contre la formation de gomme, mélanger un stabilisateur à l'essence. Se reporter à la section **Stockage**. Tous les carburants ne sont pas les mêmes. En cas de difficultés à démarrer ou de problèmes de fonctionnement, changer de fournisseur ou changer de marque d'essence. Ce moteur est certifié pour fonctionner à partir de l'essence. Le système de contrôle des émissions pour ce moteur est EM (Modifications du moteur).

Haute altitude

À des altitudes supérieures à 1 524 mètres (5 000 pieds), de l'essence d'au minimum 85 octane/85 AKI (89 RON) est acceptable.

Pour conserver les caractéristiques d'émission, un réglage spécial haute altitude est nécessaire. Faire fonctionner le moteur sans ce réglage fait baisser ses performances, augmenter la consommation de carburant et les émissions. Contacter un Réparateur agréé Briggs & Stratton pour davantage d'informations sur le réglage haute altitude. Le fonctionnement du moteur à une altitude inférieure à 762 mètres (2 500 pieds) avec le kit haute altitude n'est pas recommandé.

Pour les moteurs à injection électronique (EFI), le réglage haute altitude est inutile.

Ajouter du carburant

Voir Figure : 6

**AVERTISSEMENT**

L'essence et ses vapeurs sont extrêmement inflammables et explosives.
Un incendie ou une explosion peuvent provoquer de très graves blessures ou être mortelles.

Lors du remplissage de carburant

- Arrêter le moteur et le laisser refroidir au moins 2 minutes avant de retirer le bouchon du réservoir.
 - Remplir le réservoir de carburant à l'extérieur ou dans un local extrêmement bien ventilé.
 - Ne pas trop remplir le réservoir de carburant. Pour permettre la dilatation de l'essence, ne pas remplir au-delà du bas du col de remplissage.
 - Veiller à tenir l'essence à l'écart des étincelles, des flammes nues, des veilleuses, de la chaleur et de toute autre source d'ignition.
 - Contrôler régulièrement que les durites, le réservoir, le bouchon et les raccords de réservoir ne présentent ni fissures, ni fuites. Remplacer si nécessaire.
 - Si du carburant a été renversé, attendre son évaporation complète avant de démarrer le moteur.
1. Nettoyer le pourtour du bouchon d'essence de la poussière et des débris. Enlever le bouchon d'essence.
 2. Remplir le réservoir (A, Figure 6) d'essence. Pour permettre la dilatation du carburant, ne pas remplir au-delà du bas du la base du col de remplissage. (B).
 3. Remettre le bouchon du réservoir en place.

Démarrage et arrêt du moteur

Voir la Figure : 7, 8, 9, 10

Démarrage du moteur

**AVERTISSEMENT**

L'enroulement rapide de la corde du démarreur (effet de recul) aura pour effet de tirer la main et le bras vers le moteur en moins de temps qu'on ne se l'imagine.
Des os cassés, des fractures, des bleus ou des entorses pourraient se produire.

- Lors du démarrage du moteur, tirer lentement le cordon du démarreur jusqu'à ce qu'une résistance se produise et tirer ensuite rapidement pour éviter tout effet de rebond.

**AVERTISSEMENT**

Le carburant et ses vapeurs sont extrêmement inflammables et explosifs.
Un incendie ou une explosion peut provoquer des brûlures graves voire la mort.

Lors du démarrage du moteur

- Vous assurer que la bougie d'allumage, le silencieux, le bouchon de carburant et filtre à air (si équipé) sont en place et bien fixés.
- Ne pas mettre le moteur en marche quand la bougie est retirée.
- Si le moteur se noie, mettre le starter (si l'unité en est équipée) sur la position OUVERT/MARCHE, amener la manette des gaz (si l'unité en est équipée) sur la position RAPIDE et lancer le moteur jusqu'à ce qu'il démarre.

**AVERTISSEMENT**

RISQUE DE GAZ TOXIQUE. Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone, un gaz toxique pouvant provoquer la mort en quelques minutes. Il s'agit d'un gaz que vous NE pouvez NI voir, NI sentir, NI goûter. Même si vous ne sentez pas de vapeurs d'échappement, vous pourriez quand même être exposé au gaz de monoxyde de carbone. Si vous commencez à vous sentir mal, étourdi(e), ou faible en utilisant ce produit, arrêtez-le et sortez au grand air IMMÉDIATEMENT. Voir un médecin. Vous pourriez être intoxiqué(e) par le monoxyde de carbone.

- Ne faites fonctionner cette machine qu'à l'extérieur et loin des fenêtres, portes, et événements afin de réduire le risque que le gaz de monoxyde de carbone ne s'accumule et ne soit potentiellement aspiré vers des espaces occupés.
- Installez et assurez l'entretien d'avertisseurs de monoxyde de carbone fonctionnant à piles ou alimentés par câble avec batterie de secours selon les directives du fabricant. Les détecteurs de fumée ne détectent pas le monoxyde de carbone.
- NE FAITES PAS FONCTIONNER ce produit à l'intérieur des maisons, garages, sous-sol, vides sanitaires, ou autres espaces partiellement clos, même si des ventilateurs sont utilisés ou des portes et fenêtres sont laissées ouvertes pour la ventilation. Le monoxyde de carbone peut s'accumuler rapidement dans ces espaces et peut y rester pendant des heures, même après l'arrêt de l'appareil.
- Installez TOUJOURS ce produit sous le vent et dirigez l'échappement du moteur à l'opposé des espaces occupés.

AVIS Ce moteur a été livré de Briggs & Stratton sans huile. Avant de démarrer le moteur, assurez-vous que vous avez ajouté de l'huile selon les instructions de ce manuel. Si vous démarrez le moteur sans huile, il sera endommagé de manière irréversible et ne sera pas couvert par la garantie.

Déterminer le type de système de démarrage

Pour démarrer le moteur, vous devez déterminer le type de système de démarrage dont votre modèle est équipé. Votre équipement aura un des types de système de démarrage suivant :

- **Système d'injection électronique (EFI) :** Ce système met en vedette l'injection électronique de carburant et n'utilise pas l'étranglement d'air comme moyen d'aide au démarrage.
- **Système d'étranglement :** Ce système présente un étrangleur pour enrichir le mélange de démarrage lors de basses températures. Certains modèles auront un levier d'étrangleur séparé tandis que d'autres auront une commande combinée de régime moteur (papillon des gaz) et étrangleur. Ce type ne possède pas de bouton-pompe d'enrichissement.

REMARQUE : L'équipement peut être muni de manettes à distance. Pour localiser les commandes à distance, consultez le manuel de la machine.

Système d'injection électronique (EFI)

1. Contrôler le niveau d'huile du moteur. Voir la rubrique **Contrôle du niveau d'huile**.
2. S'assurer que les commandes d'entraînement de l'équipement sont débrayées.
3. Tourner le robinet de carburant (A, Figure 7, le cas échéant), à la position « OPEN » (OUVERT).
4. Pousser le commutateur d'arrêt (F, Figure 7, 8), le cas échéant, à la position « ON ».
5. Déplacer le levier de commande du papillon des gaz (B, Figure 8 - le cas échéant), à la position « FAST ». Fonctionnement du moteur en mode RAPIDE.
6. **Démarrage à mécanisme de rappel (le cas échéant)** Tenir fermement la poignée du cordon de démarreur (E, Figure 8). Tirez le cordon du démarreur lentement jusqu'à ce que la résistance soit ressentie, puis tirez rapidement.



AVERTISSEMENT

Une rétraction rapide du cordon du démarreur (effet de rebond) tirera votre main et votre bras vers le moteur plus rapidement que l'on ne peut relâcher le cordon du démarreur. Des os cassés, des fractures, des bleus ou des entorses pourraient se produire. Lors du démarrage du moteur, tirer lentement le cordon du démarreur jusqu'à ce qu'une résistance se produise et tirer ensuite rapidement pour éviter tout effet de rebond.

7. **Démarrage électrique (le cas échéant)** Mettre le contact (D, Figure 8) en position « ON ou START ».

AVIS Pour prolonger la durée de vie du démarreur, utiliser des cycles de démarrage courts (cinq secondes maximum). Attendre une minute entre les cycles de démarrage.

REMARQUE : Si après plusieurs tentatives le moteur ne démarre pas, communiquez avec votre dépositaire local ou visitez le site VanguardEngines.com ou composez le **1-800-999-9333** (aux États-Unis).

Système d'étranglement

1. Contrôler le niveau d'huile du moteur. Voir la rubrique **Contrôle du niveau d'huile**.
2. S'assurer que les commandes d'entraînement de l'équipement sont débrayées.
3. Tourner le robinet de carburant (A, Figure 7, le cas échéant), à la position « OPEN » (OUVERT).
4. Pousser le commutateur d'arrêt (F, Figure 7, 8), le cas échéant, à la position « ON ».
5. Déplacer le levier de commande du papillon des gaz (B, Figure 8 - le cas échéant), à la position « FAST ». Fonctionnement du moteur en mode RAPIDE.
6. Déplacer le levier de commande d'étranglement (C, figure 9, 10), à la position « CLOSED » (FERMÉ).

REMARQUE : L'étranglement n'est généralement pas nécessaire lorsque le moteur est chaud.

7. **Démarrage manuel (le cas échéant) avec clé de lancement** : Mettre le commutateur à clé (D, Figure 7, 8) à la position de marche « ON ».
8. **Démarrage à mécanisme de rappel (le cas échéant)** Tenir fermement la poignée du cordon de démarreur (E, Figure 7, 8). Tirez le cordon du démarreur lentement jusqu'à ce que la résistance soit ressentie, puis tirez rapidement.



AVERTISSEMENT

Une rétraction rapide du cordon du démarreur (effet de rebond) tirera votre main et votre bras vers le moteur plus rapidement que l'on ne peut relâcher le cordon du démarreur. Des os cassés, des fractures, des bleus ou des entorses pourraient se produire. Lors du démarrage du moteur, tirer lentement le cordon du démarreur jusqu'à ce qu'une résistance se produise et tirer ensuite rapidement pour éviter tout effet de rebond.

9. **Démarrage électrique (le cas échéant)** Mettre le commutateur à clé (D, Figure 7, 8) à la position de marche ou de démarrage « ON ou START ».

AVIS Pour prolonger la durée de vie du démarreur, utiliser des cycles de démarrage courts (cinq secondes maximum). Attendre une minute entre les cycles de démarrage.

10. Au fur et à mesure que le moteur se réchauffe, déplacer la commande d'étranglement (C, Figure 9, 10 le cas échéant) à la position « OPEN » (OUVERT).

REMARQUE : Si après plusieurs tentatives le moteur ne démarre pas, communiquez avec votre dépositaire local ou visitez le site VanguardEngines.com ou composez le **1-800-999-9333** (aux États-Unis).

Arrêt du moteur



AVERTISSEMENT



Le carburant et ses vapeurs sont extrêmement inflammables et explosifs.

Un incendie ou une explosion peut provoquer des brûlures graves voire la mort.

- Ne pas étrangler le carburateur, le cas échéant, pour arrêter le moteur.

1. **Commutateur d'arrêt (le cas échéant)** : Mettre le commutateur d'arrêt (F, Figure 7, 8) en position « OFF ».
Commutateur à clé (le cas échéant) : Avec la manette des gaz, le cas échéant, en position de vitesse lente (SLOW), tourner la clé de contact (D, Figure 7, 8) à la position « OFF ». Retirer la clé et la garder la clé dans un endroit sécuritaire hors de la portée des enfants.
2. Après l'arrêt du moteur, tourner le robinet de carburant (A, Figure 7, le cas échéant), à la position « CLOSED ».

Entretien

AVIS Si le moteur est basculé pendant l'entretien, le réservoir de carburant doit être vidé et le côté où se trouve la bougie doit être en haut. Si le réservoir de carburant n'est pas vide et si le moteur est basculé dans toute autre direction, il sera peut-être difficile de le faire démarrer par suite d'huile ou de carburant contaminant le filtre à air et/ou la bougie.



AVERTISSEMENT

S'il est nécessaire de basculer l'équipement au cours de l'entretien, le réservoir de carburant, s'il est monté sur le moteur, doit être vidé, sinon le carburant risque de couler et d'entraîner un incendie ou une explosion.

Nous vous recommandons de confier à un Réparateur Briggs & Stratton agréé tout l'entretien de votre moteur et de ses pièces.

AVIS Tous les composants de ce moteur doivent rester à leur place d'origine pour que le moteur fonctionne correctement.



AVERTISSEMENT



Une étincelle accidentelle peut provoquer un incendie ou une décharge électrique.

Un démarrage accidentel peut causer un étranglement, l'amputation ou la lacération d'un membre.

Risque d'incendie

Avant d'effectuer des réglages ou des réparations :

- Débrancher le fil de bougie et l'attacher à bonne distance de la bougie.
- Débrancher le câble Négatif de la batterie (uniquement pour les moteurs à démarrage électrique).
- N'utiliser que les outils corrects.
- Ne pas modifier le ressort du régulateur, les tringles ou autres pièces pour augmenter le régime du moteur.
- Les pièces de rechange doivent être d'origine et installées de la même façon que les pièces remplacées. D'autres pièces peuvent ne pas fonctionner aussi bien, peuvent endommager la machine et peuvent provoquer des blessures.
- Ne pas taper sur le volant moteur avec un marteau ou un objet dur ; cela pourrait entraîner une rupture ultérieure du volant pendant que le moteur fonctionne.

Contrôle de l'étincelle :

- Utiliser un contrôleur homologué.
- Ne pas contrôler l'étincelle avec la bougie retirée.

Service du Contrôle des émissions

L'entretien, le remplacement ou la réparation des dispositifs et systèmes de contrôle des émissions peuvent être effectués par tout établissement de réparation de moteurs hors route ou par une personne qualifiée. Cependant, pour obtenir un service

après-vente « gratuit » du contrôle des émissions, le travail doit être effectué par un revendeur agréé de l'usine. Voir la déclaration sur le contrôle des émissions.

Calendrier d'entretien

Toutes les 8 heures ou chaque jour
<ul style="list-style-type: none">• Vérifier le niveau d'huile du moteur• Nettoyer la région autour des commandes et du silencieux
Toutes les 100 heures ou 1 fois l'an
<ul style="list-style-type: none">• Remplacement des bougies• Changement de l'huile moteur• Changement du filtre à huile (le cas échéant)• Faire l'entretien du filtre à air ¹• Nettoyer le préfiltre (le cas échéant) ¹• Service du système d'échappement
Toutes les 250 heures
<ul style="list-style-type: none">• Contrôler le dégagement de soupape. Ajuster si nécessaire.
Toutes les 400 heures ou 1 fois l'an
<ul style="list-style-type: none">• Remplacer le filtre à air• Remplacer le filtre à carburant• Maintenance du système de refroidissement ¹• Nettoyer les ailettes du refroidisseur d'huile ¹

¹ Nettoyer plus souvent si les conditions sont poussiéreuses ou s'il y a des particules en suspension dans l'air.

Système d'injection électronique (EFI)

Le système EFI répond à la température du moteur, de son régime et de la tension de l'accumulateur pour le démarrage et la période de réchauffement. Il n'y a aucun réglage sur le système. Si des problèmes de démarrage ou de fonctionnement surviennent, consultez un dépositaire de service autorisé Briggs & Stratton.

AVIS Assurez-vous de suivre la procédure ci-dessous sinon le système EFI pourrait être endommagé.

- Ne jamais actionner le démarreur si les connexions des câbles de l'accumulateur sont desserrées.
- Placez la clé de contact à la position OFF avant de déconnecter, déposer ou de reposer l'accumulateur.
- Ne jamais tenter de démarrer le moteur avec le chargeur branché.
- Ne jamais déconnecter les câbles de l'accumulateur lorsque le moteur est en marche.
- Pour le raccordement de l'accumulateur, connecter le câble (+) et ensuite le câble (-).
- Pour recharger le bloc-piles, placer le contact à la position OFF et retirer le câble (-) de sa connexion.
- Ne pas exposer le module de commande électronique à un jet d'eau direct.

Carburateur et régime moteur

Ne jamais procéder à des réglages du carburateur ou du régime moteur. Le carburateur a été réglé en usine pour fonctionner de manière efficace dans la plupart des conditions. Ne pas altérer le ressort du régulateur, la tringlerie ou toute autre pièce pour augmenter le régime du moteur. Si un réglage s'impose, s'adresser à une Station Service Briggs & Stratton agréée.

AVIS Le constructeur de l'équipement spécifie le régime maximal du moteur tel qu'installé sur l'équipement. **Ne pas dépasser** ce régime. En cas de doute quant au régime maximal pour l'équipement ou au régime moteur configuré en sortie d'usine, s'adresser à une Station Service Briggs & Stratton agréée. Pour garantir la sécurité et le bon fonctionnement de l'équipement, le régime moteur ne doit être réglé que par un technicien de service qualifié.

Entretien de la bougie

Voir Figure : 11

Vérifier l'écartement des électrodes (A, Figure 11) avec une jauge à fil (B). Régler l'écartement des électrodes au besoin. Remettre la bougie et la serrer au couple

recommandé. Pour régler l'écartement et trouver le couple de serrage, voir la section **Spécifications**.

REMARQUE : Dans certains pays, la législation impose l'emploi de bougies à résistance pour supprimer les parasites à l'allumage. Si ce moteur était équipé d'une bougie avec résistance, utiliser le même type de bougie lors de son remplacement.

Entretien du système d'échappement



Un moteur en marche produit de la chaleur. Les pièces du moteur, et plus particulièrement le silencieux, deviennent extrêmement chaudes.

Les toucher peut provoquer de graves brûlures.

Les débris combustibles comme les feuilles, l'herbe, les broussailles peuvent s'enflammer.

- Laisser le silencieux, le cylindre du moteur et les ailettes refroidir avant de les toucher.
- Retirer les débris accumulés autour du silencieux et du cylindre.
- L'utilisation ou le fonctionnement du moteur sur des terrains forestiers, broussailleux ou herbeux constitue une violation de la Section 4442 du California Public Resource Code, sauf si le système d'échappement est équipé d'un pare-étincelles, tel que défini dans la Section 4442, en bon état de fonctionnement. D'autres états ou juridictions fédérales peuvent appliquer des lois similaires. Contacter le fabricant, le distributeur ou le fournisseur d'origine de la machine pour obtenir un pare-étincelles conçu pour le système d'échappement installé sur ce moteur.

Retirer les débris accumulés autour du silencieux et du cylindre. Inspecter le silencieux à la recherche de fissures, de corrosion ou autre dommage. Retirer le déflecteur ou le pare-étincelles, le cas échéant, et inspecter s'ils sont endommagés ou obstrués par des dépôts de carbone. En cas de défaut constaté, remplacer les pièces défectueuses avant de réutiliser l'équipement.



Les pièces de rechange doivent être d'origine et installées de la même façon que les pièces remplacées. D'autres pièces peuvent ne pas fonctionner aussi bien, peuvent endommager la machine et peuvent provoquer des blessures.

Changement de l'huile moteur

Voir la Figure : 12, 13, 14

L'huile vidangée est un produit de résidus dangereux et elle doit être jetée de façon appropriée. Ne pas la jeter avec les déchets ménagers. Vérifier avec les autorités locales, les centres de services ou les revendeurs où se trouvent les installations d'élimination des déchets ou de recyclage.

Vidange d'huile

1. Pendant que le moteur est arrêté mais encore chaud, déconnecter le(s) câble(s) de bougie(s) (D, Figure 12) et les tenir à l'écart de la bougie.
2. Retirer le bouchon-jauge (A, Figure 13).
3. Déposer le bouchon de vidange d'huile (F, Figure 14). Laisser l'huile couler dans un récipient approuvé.
4. Une fois que l'huile est vidangée, installer et serrer le bouchon de vidange d'huile (F, Figure 14).

Changement du filtre à huile (le cas échéant)

Certains modèles sont munis d'un filtre à huile. Pour connaître les intervalles de remplacement, se voir le **Calendrier d'entretien**.

1. Vidange d'huile du moteur. Voir la rubrique **Vidange d'huile**.
2. Déposer le filtre à huile (G, Figure 14) et en disposer de façon adéquate.
3. Avant d'installer le nouveau filtre, lubrifier légèrement son joint d'étanchéité avec de l'huile propre.
4. Visser le filtre à huile à la main jusqu'à ce que son joint d'étanchéité fasse contact à l'adaptateur de filtre et puis le serrer de 1/2 à 3/4 de tour.
5. Ajout d'huile Voir la rubrique **Ajout d'huile**.
6. Démarrage et marche du moteur Lors du réchauffement du moteur, s'assurer qu'il n'y a pas de fuite autour du filtre (ou du bouchon de vidange).
7. Arrêter le moteur et contrôler le niveau d'huile. Le niveau adéquat est en dessus de la marque du haut de la jauge (B, Figure 13).

Ajouter de l'huile

- S'assurer que la machine est nivelée.
 - Débarrasser de tout débris la zone de remplissage d'huile.
 - Pour le volume d'huile, voir la rubrique **Fiche technique**.
1. Retirer la jauge d'huile (A, Figure 13) et l'essuyer avec un chiffon propre.
 2. Verser l'huile lentement dans le tube de remplissage (C, Figure 13). **Ne pas trop remplir**. Après avoir ajouté de l'huile, attendre une minute, puis vérifier le niveau d'huile.
 3. Replacer et serrer le bouchon-jauge (A, Figure 13).
 4. Sortir la jauge et contrôler le niveau d'huile. Le niveau adéquat est en dessus de la marque du haut de la jauge (B, Figure 13).
 5. Replacer et serrer le bouchon-jauge (A, Figure 13).
 6. Rebrancher le(s) câble(s) d'allumage (D, Figure 12) sur la/les bougie(s) (E).

Entretien du filtre à air

Voir la Figure : 15, 16



Le carburant et ses vapeurs sont extrêmement inflammables et explosifs.

Un incendie ou une explosion peut provoquer des brûlures graves voire la mort.

- Ne jamais démarrer ou faire fonctionner le moteur lorsque le dépollueur (si la tondeuse en est équipée) ou le filtre à air (si la tondeuse en est équipée) est retiré.

AVIS Ne pas utiliser de l'air comprimé ou solvants pour nettoyer le filtre. L'air comprimé peut endommager le filtre et les solvants peuvent le dissoudre.

Pour les exigences de service, voir le **Calendrier d'entretien**.

1. **Modèles sans réservoir de carburant :** Ouvrir la/les attache(s) (A, Figure 15) et déposer le couvercle (B).
2. **Modèles avec réservoir de carburant :** Déposer la/les attache(s) (C, Figure 16) et le couvercle (B).
3. Déposer l'écrou (D, Figure 15, 16) et la pièce de retenue (E).
4. Déposer le filtre à air (F, Figure 15, 16).
5. Retirer le préfiltre (G, Figure 15, 16, le cas échéant) du filtre à air (F).
6. Pour faire tomber les débris, tapoter doucement le filtre à air (F, Figure 15, 16) sur une surface dure. Si le filtre à air est excessivement colmaté, le remplacer par un neuf.
7. Laver le préfiltre (G, Figure 15, 16) au détergent liquide et à l'eau. Le laisser sécher à l'air libre. **Ne pas** huiler le préfiltre.
8. Monter le préfiltre sec (G, Figure 15, 16, le cas échéant) sur le filtre à air (F).
9. Installer le filtre à air (F, Figure 15, 16) et fixer de façon sûre avec la pièce de retenue (E) et l'écrou (D).
10. Replacer et fixer adéquatement le couvercle (B, Figure 15, 16).

Service de système de carburant

Voir la Figure : 17, 18



Le carburant et ses vapeurs sont extrêmement inflammables et explosifs.

Un incendie ou une explosion peut provoquer des brûlures graves voire la mort.

- Garder le carburant loin des étincelles, des flammes nues, des veilleuses, de la chaleur et autres sources d'allumage.
- Vérifier les conduits d'essence, le réservoir, le bouchon du réservoir et les raccords pour y détecter toute fissure ou fuite. Remplacez si nécessaire.
- Avant de nettoyer ou de remplacer le filtre à carburant, vidanger le réservoir de carburant ou fermer le robinet d'écoulement.
- Si le carburant se renverse, attendre jusqu'à ce qu'il soit évaporé avant de mettre en marche le moteur.
- Les pièces de rechange doivent être identiques aux pièces d'origine et être installées à la même position.

Filtre de carburant (le cas échéant)

1. Avant de nettoyer ou de remplacer le filtre à carburant (A, Figure 17), vidanger le réservoir de carburant ou fermer le robinet d'écoulement. Autrement, le carburant peut se répandre et causer un incendie ou une explosion.
2. Utilisez des pinces pour serrer les languettes (B Figure 17), contre les attaches (C), puis éloignez les attaches du filtre à essence (A) en les faisant glisser. Tournez et tirez les conduits d'essence hors du filtre à essence.
3. Inspecter les conduites du circuit de carburant (D, Figure 17) pour détecter toute fissure ou fuite. Remplacez si nécessaire.
4. Remplacez le filtre à essence (A, Figure 17), avec un filtre de remplacement original pour l'équipement.
5. Fixer les conduites de carburant (D, Figure 17) de façon sécuritaire avec des attaches (C) comme montré.

Crépine de carburant (le cas échéant)

1. Retirer le bouchon du réservoir de carburant (A, Figure 18).
2. Retirer le bouchon du réservoir de carburant (A, Figure 18).
3. Si la crépine est sale, la nettoyer ou la remplacer. Si vous remplacez la crépine à carburant, assurez-vous d'utiliser la pièce d'équipement d'origine.

Entretien du système de refroidissement



Un moteur en marche produit de la chaleur. Les pièces du moteur, et plus particulièrement le silencieux, deviennent extrêmement chaudes.

Les toucher peut provoquer de graves brûlures.

Les débris combustibles comme les feuilles, l'herbe, les broussailles, entre autres, peuvent s'enflammer.

- Laisser le silencieux, le cylindre du moteur et les ailettes refroidir avant de les toucher.
- Retirer les débris accumulés autour du silencieux et du cylindre.

AVIS Ne pas utiliser d'eau pour nettoyer le moteur. L'eau peut contaminer le système d'alimentation en essence. Utiliser une brosse ou un chiffon sec pour nettoyer le moteur.

Ce moteur est refroidi par air. De la poussière ou des débris peuvent affecter le débit d'air et faire chauffer le moteur, ce qui réduit ses performances et sa durée de vie.

1. Utiliser une brosse ou un chiffon sec pour enlever les débris de la grille d'entrée d'air.
2. Nettoyer les biellettes, les ressorts et les commandes.
3. Ne pas laisser les débris combustibles s'accumuler autour et derrière le silencieux d'échappement, si prévu.
4. S'assurer que les ailettes du radiateur d'huile, si prévu, sont exemptes de saleté et de débris.

Avec le temps, des débris peuvent s'accumuler dans les ailettes de refroidissement du cylindre et entraîner une surchauffe de celui-ci. Ces débris ne sont pas visibles sans un démontage partiel du moteur. Pour cette raison, faire procéder par un Réparateur Briggs & Stratton agréé à une inspection et à un nettoyage du système de refroidissement à air selon les prescriptions du **Programme d'entretien**.

Entreposage



L'essence et ses vapeurs sont extrêmement inflammables et explosives.

Un incendie ou une explosion peuvent provoquer de très graves blessures ou être mortelles.

Pour stocker du carburant ou l'équipement avec un réservoir plein

- Les ranger à l'écart des chaudières, cuisinières, chauffe-eaux ou autres appareils ménagers comportant une veilleuse ou une source d'ignition pouvant enflammer les vapeurs d'essence.

AVIS Stocker le moteur de niveau (en position normale de fonctionnement). Si la machine est basculée pendant l'entretien, le réservoir de carburant doit être vide et le côté où se trouve la bougie doit être en haut. Si le réservoir de carburant n'est pas vide et si le moteur est basculé dans toute autre direction, il sera peut-être difficile de le faire démarrer par suite d'huile ou de carburant contaminant le filtre à air et/ou la bougie.

Système d'alimentation

L'essence peut s'évaporer quand on la stocke pendant plus de 30 jours. De l'essence évaporée provoque des dépôts d'acide et de gomme dans le système d'alimentation ou sur les principales pièces du carburateur. Pour maintenir l'essence en état, utiliser le **stabilisateur et agent de traitement de carburant à formule avancée de Briggs & Stratton**, disponible partout où les pièces de rechange d'origine Briggs & Stratton sont vendues.

Il n'est pas nécessaire de vidanger l'essence du moteur si un stabilisateur est ajouté conformément aux instructions. Faire tourner le moteur pendant deux (2) minutes pour faire circuler le stabilisateur dans le système d'alimentation avant le stockage.

Si l'essence dans le moteur n'a pas été traitée avec un stabilisateur, elle doit être vidangée dans un récipient adapté. Faire fonctionner le moteur jusqu'à ce qu'il s'arrête en panne sèche. L'utilisation d'un stabilisateur d'essence dans le récipient de stockage est recommandée pour en conserver la fraîcheur.

Huile moteur

Pendant que le moteur est encore chaud, changer l'huile du moteur. Voir la section **Changer l'huile moteur**.

Dépannage

Pour assistance, communiquez avec votre dépositaire local ou visitez le site **VanguardEngines.com** ou composez le **1-800-999-9333** (aux États-Unis).

Fiche technique

Modèle : 290000, 300000	
Cylindrée	29.23 po cu (479cc)
Alésage	2.677 po (68mm)
Course	2.598 po (66mm)
Volumed'huile	46 - 48 oz (1,36 - 1,42L)
Écartement des électrodes de bougie	.030 po (.76mm)
Couple de serrage de bougie	180 lb-po (20Nm)
Espace d'air de l'armature - Modèles à carburateur	.008 - .012 po (.20 - .30 mm)
Jeu de soupape d'admission	.004 - .006 po (.10 - .15 mm)
Jeu de soupape d'échappement	.004 - .006 po (.10 - .15 mm)

Modèle : 350000	
Cylindrée	34.78 po cu (570cc)
Alésage	2.835 po (72mm)
Course	2.756 po (70mm)
Volumed'huile	46 - 48 oz (1,36 - 1,42L)
Écartement des électrodes de bougie	.030 po (.76mm)
Couple de serrage de bougie	180 lb-po (20Nm)
Espace d'air de l'armature - Modèles à carburateur	.008 - .012 po (.20 - .30 mm)
Jeu de soupape d'admission	.004 - .006 po (.10 - .15 mm)
Jeu de soupape d'échappement	.004 - .006 po (.10 - .15 mm)

Modèle : 380000	
Cylindrée	38.26 po cu (627cc)
Alésage	2.972 po (75,5mm)
Course	2.756 po (70mm)
Volumed'huile	46 - 48 oz (1,36 - 1,42L)
Écartement des électrodes de bougie	.030 po (.76mm)
Couple de serrage de bougie	180 lb-po (20Nm)
Espace d'air de l'armature - Modèles à carburateur	.008 - .012 po (.20 - .30 mm)
Jeu de soupape d'admission	.004 - .006 po (.10 - .15 mm)
Jeu de soupape d'échappement	.004 - .006 po (.10 - .15 mm)

La puissance du moteur sera réduite de 3,5 % pour chaque 300 mètres (1 000 pieds) au-dessus du niveau de la mer, et de 1 % pour chaque 5,6° C (10° F) au-dessus de 25° C (77°). Le moteur fonctionnera normalement jusqu'à 15° d'inclinaison. Voir le Manuel de l'opérateur de la machine pour connaître les limites d'utilisation sécuritaire sur des pentes.

Pièces de rechange - Modèle : 290000, 300000, 350000, 380000	
Pièce de rechange	Référence
Filtre à air (unités avec réservoir à carburant, Figure 16)	383857
Filtre à air (sauf 380000, Figure 15)	394018
Filtre à air (380000, Figure 15)	692519
Préfiltre de filtre à air (unités avec réservoir à carburant, Figure 16)	271794
Préfiltre de filtre à air (sauf 380000, Figure 15)	272490
Préfiltre de filtre à air (380000, Figure 15)	692520
Huile - SAE 30	100028
Filtre à huile (longueur de 6 cm)	492932
Filtre à huile (longueur de 9 cm)	491056
Filtre à carburant (unités avec réservoir à carburant)	808116
Filtre à carburant (avec pompe à carburant)	845125
Filtre à carburant (modèles sans pompe à carburant)	298090
Traitement stabilisateur de carburant à formule d'avant-garde	100117, 100120
Bougie à résistance	491055
Bougie platine à grandelongévité	696202, 5066
Clé pour bougie d'allumage	19374
Vérificateur d'allumage	19368

Nous recommandons de consulter un concessionnaire Briggs & Stratton agréé pour tout entretien et réparation du moteur et des pièces de moteur.

Puissances nominales : La puissance brute de chaque modèle de moteur à essence est indiquée conformément au Code J1940 (procédure de calcul de la puissance et du couple des petits moteurs) de la norme SAE (Society of Automotive Engineers), et elle a été obtenue conformément à la norme SAE J1995. Les valeurs de couple sont calculées à 2 600 tr/min pour les moteurs dont l'étiquette porte la mention « RPM » et à 3 060 tr/min pour tous les autres. Les valeurs en CV sont dérivées à 3 600 tr/min. Les courbes de puissance brute peuvent être consultées sur le site www.BRIGGSandSTRATTON.COM. Les valeurs données pour la puissance nette sont mesurées avec l'échappement ou le filtre à air installé tandis que les valeurs données pour la puissance brute sont recueillies sans ces accessoires. La puissance brute réelle du moteur sera plus élevée que la puissance nette du moteur et est affectée, entre autres, par les conditions atmosphériques de fonctionnement et les variations d'un moteur à l'autre. Compte tenu de la grande variété de machines sur lesquelles nos moteurs sont utilisés, il se peut que le moteur à essence ne développe pas la puissance nominale brute une fois qu'il est monté sur une machine particulière. Cette différence s'explique par un grand nombre de facteurs, y compris, sans toutefois s'y limiter, la diversité des composants du moteur (filtre à air, échappement, admission, refroidissement, carburateur, pompe à essence, etc.), limites d'utilisation, conditions ambiantes d'utilisation (température, humidité, altitude) et variations d'un moteur à l'autre. Pour des raisons de fabrication et de capacité limitées, Briggs & Stratton est susceptible de remplacer ce modèle par un moteur plus puissant.

Garantie

Garantie de moteur Briggs & Stratton

Entrée en vigueur : janvier 2016

Garantie limitée

La société Briggs & Stratton garantit que, durant la période indiquée ci-dessous elle réparera ou remplacera sans frais toute pièce qui est défectueuse sous les aspects matériel ou de main-d'œuvre, ou les deux. Le transport du produit soumis à une réparation ou remplacement devra être défrayé par le propriétaire. La présente garantie est valide pour la période de temps indiquée ci-dessous, et comprend les conditions énumérées. Pour une demande de garantie sous garantie, trouver le dépositaire de service autorisé le plus près avec notre outil « dealer locator map » à BRIGGSandSTRATTON.COM. Le propriétaire devra communiquer avec le dépositaire de service autorisé et rendre le produit disponible pour inspection et essais.

Aucune garantie expresse. Les garanties tacites, comprenant celles de marchandage et d'aptitude pour une fin particulière sont limitées à la période de garantie indiquée ci-dessous ou selon ce qui est permis par la loi. La responsabilité pour les dommages accessoires ou consécutifs sont exclus selon ce qui est permis par la loi. Certains États, provinces ou pays ne permettent pas de limite de temps sur la durée des garanties tacites,

et certains États, provinces ou pays ne permettent pas l'exclusion ou les limites sur les dommages accessoires ou consécutifs, alors la limite et exclusion ci-dessus pourraient ne pas s'appliquer dans votre cas. La présente garantie vous donne des droits particuliers, et vous pourriez également avoir d'autres droits qui varient d'un État, province ou pays à un autre ⁴.

Modalités standard de la garantie^{1,2}

Marque/Nom de produit	Usage privé	Usage commercial
Vanguard™ ³	36 mois	36 mois
Série commerciale Commercial Turf Series™	24 mois	24 mois
Moteurs mettant en vedette une chemise de cylindre en fonte Dura-Bore™	24 mois	12 mois
Tous les autres moteurs Briggs & Stratton	24 mois	3 mois

¹ Voilà nos modalités de garantie standard, mais de temps à autre, une couverture de garantie supplémentaire non déterminée au moment de cette publication pourrait être offerte. Pour la présentation des modalités actuelles pour votre moteur, naviguez à BRIGGSandSTRATTON.com ou communiquez avec votre dépositaire de service autorisé Briggs & Stratton.

² Aucune garantie n'est offerte sur les moteurs utilisés sur un équipement de remplacement de service utilitaire ou génératrice d'urgence pour des fins commerciales. Les moteurs utilisés sur bolides de course de compétition sur pistes commerciales ou louées ne sont pas garantis.

³ Vanguard montés sur une génératrice d'urgence : 24 mois pour les consommateurs privés; pas de garantie pour un usage commercial. 3 Vanguard montés sur véhicules utilitaires : 24 mois pour les consommateurs privés; 24 mois pour un usage commercial. Vanguard à trois cylindres à liquide de refroidissement : Voir la Politique de garantie de moteur Briggs & Stratton 3/LC.

⁴ En Australie - Nos produits sont offerts avec une garantie sans exclusion selon la loi pour les consommateurs australiens. Vous avez droit à un remplacement ou un remboursement pour toute avarie majeure, ou à une compensation pour toute autre perte ou dommage estimable de façon raisonnable. Vous pouvez également opter de faire réparer ou remplacer le produit s'il n'est pas de qualité acceptable ou et que sa panne n'est pas une avarie majeure. Pour une demande de compensation sous garantie, trouver le dépositaire de service autorisé le plus près avec notre outil « dealer locator map » à BRIGGSandSTRATTON.COM. ou en composant le 1300 274 447, ou encore en écrivant un courriel à : salesenquiries@briggsandstratton.com.au, ou par la poste à : Briggs & Stratton Australia Pty Ltd, 1 Moorebank Avenue, Moorebank, NSW, Australie, 2170.

La période de garantie commence à la date d'achat original par un consommateur privé ou commercial. Utilisation privée signifie usage à un domicile résidentiel par un consommateur privé. Usage commercial sert pour tous les autres usages, comprenant une utilisation pour générer des revenus ou pour fins de location. Pour les fins de la présente garantie, si un moteur est à un moment donné utilisé pour une application commerciale, il sera par la suite considéré comme un moteur à utilisation commerciale.

Conservez votre reçu de caisse comme preuve d'achat. Si au moment d'une demande de compensation sous garantie aucune preuve d'achat n'est fournie, la date de fabrication du produit sera utilisée pour établir la période de garantie. Un enregistrement de produit n'est pas requis pour obtenir des services sous garantie des produits Briggs & Stratton.

À propos de votre garantie

La présente garantie limitée couvre le matériel ou main-d'œuvre associés au moteur ou un problème de main-d'œuvre seulement, mais non un remplacement ou remboursement de la machine entraînée par le moteur. La présente garantie ne couvre pas l'entretien régulier, les mises-au-point, réglages ou usure normale. Également, la garantie ne s'appliquera pas si le moteur a été trafiqué ou modifié, ou si son numéro de série a été enlevé ou effacé. La présente garantie ne couvre pas les dommages au moteur ou défauts de performance causés par :

1. L'utilisation de pièces qui ne sont pas des pièces d'origine Briggs & Stratton;
2. Le fonctionnement du moteur sans avoir suffisamment d'huile ou ayant de l'huile contaminée ou de grade inadéquat;
3. L'utilisation de carburant contaminé ou éventé, de l'essence formulée avec de l'éthanol à plus de 10 %, ou l'utilisation de variante de carburant comme le gaz de pétrole liquéfié ou le gaz naturel sur un moteur non conçu et produit à l'origine par Briggs & Stratton pour fonctionner avec de tels carburants;
4. De la saleté introduite dans le moteur pour cause d'entretien inadéquat du filtre à air ou de son remontage incorrect.
5. Frapper un objet avec la lame d'une tondeuse à gazon rotative, ou lame de coupe ou adaptateur ou autre grément ou roue accouplé au vilebrequin desserré ou mal installé ou courroie trop serrée;
6. Pièces ou ensembles accessoires comme embrayage, boîte de vitesse, commande d'équipement etc. non fournis par Briggs & Stratton;

7. Surchauffe pour cause d'accumulation d'herbe, saleté et débris ou nids de vermine qui obstruent les ailettes de refroidissement ou l'aire du volant, ou faire fonctionner le moteur sans aération adéquate;
8. Vibration excessive due à une survitesse, un montant de moteur desserré, une lame ou roue lâche ou déséquilibrée, ou un mauvais accouplement de gréments sur le vilebrequin.
9. Abus d'utilisation, ou manque d'entretien régulier, mauvaise manipulation de transport et d'entreposage ou mauvais montage du moteur.

Le service sous garantie n'est seulement disponible par les dépositaires de service autorisés Briggs & Stratton. Localiser le dépositaire de service autorisé le plus près avec notre outil « dealer locator map » à BRIGGSandSTRATTON.COM. ou en composant le 1-800-233-3723 (aux États-Unis).

80004537 (Rév.B)

Garantie des émissions Briggs & Stratton

Déclaration de garantie du système de contrôle des émissions du California, de la United States Environmental Protection Agency, et de Briggs & Stratton Corporation - Vos droits et obligations au titre de la garantie

Pour les modèles de moteurs Briggs & Stratton avec désignation de ligne « F » (référence modèle-type-ligne xxxxxx xxxx Fx)

Le California Air Resources Board (CARB), la United States Environmental Protection Agency (U.S. EPA) et Briggs & Stratton (B&S) ont le plaisir de vous expliquer la garantie du système de contrôle des émissions pour votre moteur/équipement année modèle 2015-2017. En Californie, les petits moteurs à usage non routier et les gros moteurs à explosion d'un litre ou moins neufs doivent être conçus, fabriqués et équipés pour répondre aux normes anti-pollution strictes de l'État. B&S doit garantir le système de contrôle des émissions de votre moteur/équipement pendant les durées indiquées ci-après, en supposant que le moteur ou l'équipement n'a pas fait l'objet d'abus, de négligence ou d'un mauvais entretien.

Votre système de contrôle des émissions d'échappement peut comporter des pièces telles que le carburateur, le système d'injection de carburant, le système d'allumage et le convertisseur catalytique. Peuvent également être inclus des durites, des courroies, des raccords, des capteurs et d'autres composants liés aux émissions. Votre système de contrôle des émissions par évaporation peut comporter des pièces telles que : carburateurs, réservoirs de carburant, canalisations de carburant, bouchons de remplissage de carburant, vannes, réservoirs à charbon actif, filtres, durites de vapeur, colliers, raccords et autres composants associés.

Si la condition de garantie est remplie, B&S réparera gratuitement votre moteur/équipement, y compris le diagnostic, les pièces et la main-d'œuvre.

Couverture de la garantie du fabricant :

Les petits moteurs à usage non routier et les gros moteurs à explosion d'un litre ou moins et tous les composants liés aux émissions de l'équipement sont garantis pendant une période de deux ans ou pendant la période stipulée dans la déclaration de garantie du moteur ou du produit concerné, selon celle qui est la plus longue. Si une pièce liée aux émissions de votre moteur/équipement B&S est défectueuse, B&S la réparera ou la remplacera.

Responsabilités du propriétaire au titre de la garantie :

- En tant que propriétaire d'un moteur/équipement, vous êtes responsable de l'entretien nécessaire indiqué dans le manuel d'utilisation. B&S vous recommande de conserver toutes les factures d'entretien de votre moteur/équipement mais B&S ne peut renier la garantie uniquement à cause de l'absence de factures ou parce que tous les entretiens n'ont pas été effectués en temps prévu.
- En tant que propriétaire d'un moteur/équipement, vous devez néanmoins savoir que B&S peut refuser d'appliquer la garantie si la défectuosité de votre moteur/équipement ou d'une pièce de celui-ci est due à un abus, une négligence, un entretien incorrect ou des modifications non approuvées.
- Vous avez la responsabilité de confier votre moteur/équipement à un centre de distribution, un Réparateur Agréé ou toute entité équivalente de B&S, selon la solution applicable, dès qu'un problème survient. Les réparations au titre de la garantie doivent être terminées dans un délai raisonnable, ne dépassant pas 30 jours. Si vous avez des questions concernant vos droits et responsabilités au titre de la garantie, vous devez contacter B&S au 1-800-444-7774 (aux États-Unis) ou consulter le site BRIGGSandSTRATTON.COM.

Dispositions de la garantie de contrôle des émissions Briggs & Stratton

Les dispositions spécifiques relatives à la couverture de la garantie du système de contrôle des émissions sont indiquées ci-dessous. Elles viennent en complément de la garantie des moteurs de B&S pour les moteurs non réglementés qui se trouve dans le manuel d'utilisation.

1. Pièces liées aux émissions sous garantie
La couverture au titre de cette garantie ne s'étend qu'aux pièces énumérées ci-dessous (pièces des systèmes de contrôle des émissions) dans la mesure où ces pièces étaient présentes sur le moteur B&S et/ou dans le circuit d'alimentation prévu par B&S.

pas tenu de couvrir la garantie des défaillances des pièces liées aux émissions dues à l'utilisation de pièces rajoutées ou modifiées.

- a. Système de dosage du carburant
- Système d'enrichissement pour démarrages à froid (starter)
 - Carburateur ou système d'injection de carburant
 - Capteur d'oxygène
 - Unité de commande électronique
 - Module de pompe à carburant
 - Canalisation et raccords de carburant, colliers
 - Réservoir de carburant, bouchon et câble d'attache
 - Réservoir à charbon actif
- b. Système d'admission d'air
- Filtre à air
 - Collecteur d'admission
 - Conduite de vidange et de mise à l'air
- c. Système d'allumage
- Bougie(s)
 - Système d'allumage par volant magnétique
- d. Système catalytique
- Convertisseur catalytique
 - Collecteur d'échappement
 - Système d'injection d'air ou soupape d'impulsion
- e. Pièces diverses utilisées dans les systèmes ci-dessus
- Soupapes et contacteurs de dépression, de température, de position et de durée
 - Raccords et assemblages

2. Durée de la couverture
La couverture porte sur une période de deux ans à compter de la date de l'achat initial ou sur la période stipulée dans la déclaration de garantie du moteur ou du produit concerné, selon celle qui est la plus longue. B&S garantit à l'acheteur initial et à chaque acheteur suivant que le moteur est conçu, fabriqué et équipé de manière à être en conformité avec toutes les réglementations applicables adoptées par l'Air Resources Board, qu'il est exempt de tout défaut de matière ou de construction susceptible d'entraîner la défaillance d'une pièce garantie et qu'il est matériellement identique en tous points au moteur décrit dans la demande de certification du fabricant. La période de garantie démarre à la date de l'achat initial du moteur.

La garantie sur les pièces liées aux émissions est comme suit :

- Toute pièce garantie dont le remplacement n'est pas prévu dans le cadre de la maintenance obligatoire indiquée dans le manuel d'utilisation fourni est garantie pendant la période susmentionnée. Si cette pièce se révèle être défectueuse au cours de la période de garantie, elle sera réparée ou remplacée par B&S sans frais à la charge du propriétaire. La pièce ainsi réparée ou remplacée sera garantie pendant la période restante.
 - Toute pièce garantie dont seule une inspection régulière est prévue dans le manuel d'utilisation fourni est garantie pendant la période susmentionnée. La pièce ainsi réparée ou remplacée sera garantie pendant la période restante.
 - Toute pièce garantie dont le remplacement est prévu dans le cadre de la maintenance obligatoire indiquée dans le manuel d'utilisation fourni est garantie pendant la période précédant le premier remplacement prévu de cette pièce. Si cette pièce se révèle être défectueuse avant le premier remplacement prévu, elle sera réparée ou remplacée par B&S sans frais à la charge du propriétaire. La pièce ainsi réparée ou remplacée sera garantie pour la période restante précédant le premier remplacement prévu de ladite pièce.
 - Les pièces ajoutées ou modifiées qui ne sont pas exemptées par l'Air Resources Board ne peuvent pas être utilisées. L'utilisation par le propriétaire de pièces ajoutées ou modifiées non exemptées sera un motif de rejet de toute réclamation. Le fabricant ne peut en aucun cas être tenu de garantir les défaillances de pièces garanties dues à l'utilisation de pièces non exemptées ajoutées ou modifiées.
3. Couverture des conséquences
La présente couverture s'étend à la défaillance de tout composant du moteur due à la défaillance d'une pièce liée aux émissions sous garantie.
4. Réclamations et exclusions de garantie
Les réclamations au titre de la garantie doivent être présentées selon les dispositions de la police de garantie des moteurs de B&S. La garantie ne couvre pas les défaillances de pièces liées aux émissions qui ne sont pas des pièces B&S d'origine ou les défaillances de pièces qui ont fait l'objet d'abus, de négligence ou d'un mauvais entretien ainsi qu'indiqué dans la police de garantie des moteurs de B&S. B&S n'est

Consultez les informations sur la période de durabilité des émissions et l'indice d'air sur l'étiquette d'émissions du petit moteur à usage non routier

Les moteurs qui sont certifiés conformes à la norme d'émissions relatives aux petits moteurs à usage non routier du California Air Resources Board (CARB) doivent afficher l'information concernant la période de durabilité des émissions et l'indice d'air. Cette information est indiquée sur les étiquettes apposées sur les moteurs par Briggs & Stratton. L'étiquette d'émissions du moteur indique les informations de certification.

La **période de durabilité des émissions** indique le nombre d'heures d'utilisation normale pour lequel le moteur est certifié conforme aux normes d'émissions sous réserve d'un entretien approprié tel qu'indiqué dans le manuel d'utilisation. Les catégories suivantes sont utilisées :

Modéré :

Les moteurs de cylindrée inférieure ou égale à 80 cm³ sont certifiés conformes en matière d'émissions pour 50 heures d'utilisation normale. Les moteurs de cylindrée supérieure à 80 cm³ sont certifiés conformes en matière d'émissions pour 125 heures d'utilisation normale.

Intermédiaire :

Les moteurs de cylindrée inférieure ou égale à 80 cm³ sont certifiés conformes en matière d'émissions pour 125 heures d'utilisation normale. Les moteurs de cylindrée supérieure à 80 cm³ sont certifiés conformes en matière d'émissions pour 250 heures d'utilisation normale.

Étendu :

Les moteurs de cylindrée inférieure ou égale à 80 cm³ sont certifiés conformes en matière d'émissions pour 300 heures d'utilisation normale. Les moteurs de cylindrée supérieure à 80 cm³ sont certifiés conformes en matière d'émissions pour 500 heures d'utilisation normale.

Par exemple, une tondeuse à conducteur marchant classique est utilisée 20 à 25 heures par an. Par conséquent, la **période de durabilité des émissions** d'un moteur de catégorie **intermédiaire** équivaldrait à 10 à 12 ans.

Les moteurs Briggs & Stratton sont certifiés conformes aux normes environnementales d'émissions de la United States Environmental Protection Agency (U.S. EPA) Phase 2 ou Phase 3. La période de conformité d'émissions mentionnée sur les étiquettes indique le nombre d'heures d'utilisation pour lequel le moteur est en conformité avec les normes fédérales américaines.

Pour les moteurs de cylindrée inférieure ou égale à 80 cm³ :

Catégorie C = 50 heures, catégorie B = 125 heures, catégorie A = 300 heures

Pour les moteurs de cylindrée supérieure à 80 cm³ et inférieure à 225 cm³ :

Catégorie C = 125 heures, catégorie B = 250 heures, catégorie A = 500 heures

Pour les moteurs de cylindrée supérieure ou égale à 225 cm³ :

Catégorie C = 250 heures, catégorie B = 500 heures, catégorie A = 1000 heures

80008114 (Révd)

Déclaration de garantie du système de contrôle des émissions du California, de la United States Environmental Protection Agency, et de Briggs & Stratton Corporation - Vos droits et obligations au titre de la garantie

Pour les modèles de moteurs Briggs & Stratton avec désignation de ligne « B » ou « G » (référence modèle-type-ligne xxxxxx xxxx Bx ou xxxxxx xxx Gx)

Le California Air Resources Board (CARB), la United States Environmental Protection Agency (U.S. EPA) et Briggs & Stratton (B&S) ont le plaisir de vous expliquer la garantie du système de contrôle des émissions sur votre moteur année modèle 2015-2017. En Californie, les petits moteurs à usage non routier et les gros moteurs à explosion d'un litre ou moins neufs doivent être conçus, fabriqués et équipés pour répondre aux normes anti-pollution strictes de l'État. B&S doit garantir le système de contrôle des émissions de votre moteur pendant les durées indiquées ci-après, en supposant que le moteur n'a pas fait l'objet d'abus, de négligence ou d'un mauvais entretien.

Votre système de contrôle des émissions d'échappement peut comporter des pièces telles que le carburateur, le système d'injection de carburant, le système d'allumage et le convertisseur catalytique. Peuvent également être inclus des durites, des courroies, des raccords, des capteurs et d'autres composants liés aux émissions.

Si la condition de garantie est remplie, B&S réparera gratuitement votre moteur, y compris le diagnostic, les pièces et la main-d'œuvre.

Couverture de la garantie du fabricant :

Les petits moteurs à usage non routier et les gros moteurs à explosion d'un litre ou moins et tous les composants liés aux émissions de l'équipement sont garantis pendant une période de deux ans ou pendant la période stipulée dans la déclaration de garantie du moteur ou du produit concerné, selon celle qui est la plus longue. Si une pièce liée aux émissions de votre moteur B&S est défectueuse, B&S la réparera ou la remplacera.

Responsabilités du propriétaire au titre de la garantie :

- En tant que propriétaire d'un moteur, vous êtes responsable de l'entretien nécessaire indiqué dans le manuel d'utilisation. B&S vous recommande de conserver toutes les factures d'entretien de votre moteur mais B&S ne peut renier la garantie uniquement à cause de l'absence de factures ou parce que tous les entretiens n'ont pas été effectués en temps prévu.
- En tant que propriétaire d'un moteur, vous devez néanmoins savoir que B&S peut refuser d'appliquer la garantie si la défectuosité de votre moteur ou d'une pièce de celui-ci est due à un abus, une négligence, un entretien incorrect ou des modifications non approuvées.
- Vous avez la responsabilité de confier votre moteur à un centre de distribution, un Réparateur Agréé ou toute entité équivalente de B&S, selon la solution applicable, dès qu'un problème survient. Les réparations au titre de la garantie doivent être terminées dans un délai raisonnable, ne dépassant pas 30 jours. Si vous avez des questions concernant vos droits et responsabilités au titre de la garantie, vous devez contacter B&S au 1-800-444-7774 (aux États-Unis) ou consulter le site BRIGGSandSTRATTON.COM.

Dispositions de la garantie de contrôle des émissions Briggs & Stratton

Les dispositions spécifiques relatives à la couverture de la garantie du système de contrôle des émissions sont indiquées ci-dessous. Elles viennent en complément de la garantie des moteurs de B&S pour les moteurs non réglementés qui se trouve dans le manuel d'utilisation.

1. Pièces liées aux émissions sous garantie
La couverture au titre de cette garantie ne s'étend qu'aux pièces énumérées ci-dessous (pièces des systèmes de contrôle des émissions) dans la mesure où ces pièces étaient présentes sur le moteur B&S.
 - a. Système de dosage du carburant
 - Système d'enrichissement pour démarrages à froid (starter)
 - Carburateur ou système d'injection de carburant
 - Capteur d'oxygène
 - Unité de commande électronique
 - Module de pompe à carburant
 - b. Système d'admission d'air
 - Filtre à air
 - Collecteur d'admission
 - c. Système d'allumage
 - Bougie(s)
 - Système d'allumage par volant magnétique
 - d. Système catalytique
 - Convertisseur catalytique
 - Collecteur d'échappement
 - Système d'injection d'air ou soupape d'impulsion
 - e. Pièces diverses utilisées dans les systèmes ci-dessus
 - Soupapes et contacteurs de dépression, de température, de position et de durée
 - Raccords et assemblages
2. Durée de la couverture
La couverture porte sur une période de deux ans à compter de la date de l'achat initial ou sur la période stipulée dans la déclaration de garantie du moteur ou du produit concerné, selon celle qui est la plus longue. B&S garantit à l'acheteur initial et à chaque acheteur suivant que le moteur est conçu, fabriqué et équipé de manière à être en conformité avec toutes les réglementations applicables adoptées par l'Air Resources Board, qu'il est exempt de tout défaut de matière ou de construction susceptible d'entraîner la défaillance d'une pièce garantie et qu'il est matériellement identique en tous points au moteur décrit dans la demande de certification du fabricant. La période de garantie démarre à la date de l'achat initial du moteur.

La garantie sur les pièces liées aux émissions est comme suit :

- Toute pièce garantie dont le remplacement n'est pas prévu dans le cadre de la maintenance obligatoire indiquée dans le manuel d'utilisation fourni est garantie pendant la période susmentionnée. Si cette pièce se révèle être défectueuse au cours de la période de garantie, elle sera réparée ou remplacée

par B&S sans frais à la charge du propriétaire. La pièce ainsi réparée ou remplacée sera garantie pendant la période restante.

- Toute pièce garantie dont seule une inspection régulière est prévue dans le manuel d'utilisation fourni est garantie pendant la période susmentionnée. La pièce ainsi réparée ou remplacée sera garantie pendant la période restante.
 - Toute pièce garantie dont le remplacement est prévu dans le cadre de la maintenance obligatoire indiquée dans le manuel d'utilisation fourni est garantie pendant la période précédant le premier remplacement prévu de cette pièce. Si cette pièce se révèle être défectueuse avant le premier remplacement prévu, elle sera réparée ou remplacée par B&S sans frais à la charge du propriétaire. La pièce ainsi réparée ou remplacée sera garantie pour la période restante précédant le premier remplacement prévu de ladite pièce.
 - Les pièces ajoutées ou modifiées qui ne sont pas exemptées par l'Air Resources Board ne peuvent pas être utilisées. L'utilisation par le propriétaire de pièces ajoutées ou modifiées non exemptées sera un motif de rejet de toute réclamation. Le fabricant ne peut en aucun cas être tenu de garantir les défaillances de pièces garanties dues à l'utilisation de pièces non exemptées ajoutées ou modifiées.
3. Couverture des conséquences
La présente couverture s'étend à la défaillance de tout composant du moteur due à la défaillance d'une pièce liée aux émissions sous garantie.
 4. Réclamations et exclusions de garantie
Les réclamations au titre de la garantie doivent être présentées selon les dispositions de la police de garantie des moteurs de B&S. La garantie ne couvre pas les défaillances de pièces liées aux émissions qui ne sont pas des pièces B&S d'origine ou les défaillances de pièces qui ont fait l'objet d'abus, de négligence ou d'un mauvais entretien ainsi qu'indiqué dans la police de garantie des moteurs de B&S. B&S n'est pas tenu de couvrir la garantie des défaillances des pièces liées aux émissions dues à l'utilisation de pièces rajoutées ou modifiées.

Consultez les informations sur la période de durabilité des émissions et l'indice d'air sur l'étiquette d'émissions du petit moteur à usage non routier

Les moteurs qui sont certifiés conformes à la norme d'émissions relatives aux petits moteurs à usage non routier du California Air Resources Board (CARB) doivent afficher l'information concernant la période de durabilité des émissions et l'indice d'air. Cette information est indiquée sur les étiquettes apposées sur les moteurs par Briggs & Stratton. L'étiquette du moteur indique les informations de certification.

La **période de durabilité des émissions** indique le nombre d'heures d'utilisation normale pour lequel le moteur est certifié conforme aux normes d'émissions sous réserve d'un entretien approprié tel qu'indiqué dans le manuel d'utilisation et d'entretien. Les catégories suivantes sont utilisées :

Modéré :

Les moteurs de cylindrée inférieure ou égale à 80 cm³ sont certifiés conformes en matière d'émissions pour 50 heures d'utilisation normale. Les moteurs de cylindrée supérieure à 80 cm³ sont certifiés conformes en matière d'émissions pour 125 heures d'utilisation normale.

Intermédiaire :

Les moteurs de cylindrée inférieure ou égale à 80 cm³ sont certifiés conformes en matière d'émissions pour 125 heures d'utilisation normale. Les moteurs de cylindrée supérieure à 80 cm³ sont certifiés conformes en matière d'émissions pour 250 heures d'utilisation normale.

Étendu :

Les moteurs de cylindrée inférieure ou égale à 80 cm³ sont certifiés conformes en matière d'émissions pour 300 heures d'utilisation normale. Les moteurs de cylindrée supérieure à 80 cm³ sont certifiés conformes en matière d'émissions pour 500 heures d'utilisation normale.

Par exemple, une tondeuse à conducteur marchant classique est utilisée 20 à 25 heures par an. Par conséquent, la **période de durabilité des émissions** d'un moteur de catégorie **intermédiaire** équivaudrait à 10 à 12 ans.

Les moteurs Briggs & Stratton sont certifiés conformes aux normes environnementales d'émissions de la United States Environmental Protection Agency (U.S. EPA) Phase 2 ou Phase 3. La période de conformité d'émissions mentionnée sur les étiquettes indique le nombre d'heures d'utilisation pour lequel le moteur est en conformité avec les normes fédérales américaines.

Pour les moteurs de cylindrée inférieure ou égale à 80 cm³ :

Catégorie C = 50 heures, catégorie B = 125 heures, catégorie A = 300 heures

Pour les moteurs de cylindrée supérieure à 80 cm³ et inférieure à 225 cm³ :

Catégorie C = 125 heures, catégorie B = 250 heures, catégorie A = 500 heures

Pour les moteurs de cylindrée supérieure ou égale à 225 cm³ :

Catégorie C = 250 heures, catégorie B = 500 heures, catégorie A = 1000 heures

80008256 (RévD)

